

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 93 (1984)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** La Croix-Rouge suisse en 1983

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Croix-Rouge suisse en 1983

Le rapport annuel d'activité et les comptes 1983 de la Croix-Rouge suisse seront prochainement publiés, après avoir été soumis, le 30 juin prochain, à l'approbation de l'Assemblée des délégués.

Nous désirons toutefois en donner d'ores et déjà un aperçu à nos lecteurs, en passant en revue, par le texte et l'image, les plus importants domaines d'activité de «leur» Croix-Rouge. Cette rétrospective s'adressera également à ceux de nos sympathisants qui, deux fois l'an, recevaient notre bulletin «La Plaque tournante» qui a cessé de paraître.

---

## Formation professionnelle (personnel non médical)

---

### Finalité: préparer un personnel soignant des plus qualifiés.

La CRS a atteint un record en contresignant cette année 3389 diplômes et certificats de capacité. Elle a en outre enregistré 922 porteurs de titres étrangers.

La réglementation, la surveillance et la promotion de la formation du personnel soignant, médico-technique et médico-thérapeutique figurent depuis de nombreuses années au nombre des tâches de la CRS. En collaboration avec des représentants des professions concernées, la CRS élabore des directives concernant la formation, que les écoles sont tenues d'observer pour être reconnues. Les titres délivrés par ces écoles ont la valeur d'un diplôme d'Etat. La CRS s'acquitte de ces tâches au terme d'une convention passée en 1976 avec les cantons qui assurent plus de la moitié des frais en découlant. Le solde est couvert par des contributions de la Confédération, des ressources propres de la CRS et les taxes perçues.

A l'heure actuelle, huit professions sont réglementées et contrôlées par la CRS: infirmières et infirmiers en soins généraux, en psychiatrie, en hygiène maternelle et infantile, infirmières et infirmiers-assistants CCCRS, laborantines médicales, sages-femmes, infirmières de la santé publique, diététiciennes. Viendront s'y ajouter, dans

un avenir plus ou moins proche, les formations d'assistantes techniques en salle d'opération, d'assistantes techniques en radiologie médicale et de physiothérapeutes.

Réglementer signifie aussi surveiller. La CRS est tenue d'assurer la surveillance de 116 centres de formation et

de plus de 180 programmes. Tous les cinq ou six ans, chaque école et chaque programme de formation font l'objet d'une analyse précise. Ces contacts permettent aussi aux écoles de discuter de leurs problèmes avec les experts qui viennent les visiter.

En 1983, 312 experts – sur les 500

*La profession d'infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie est-elle la profession rêvée? En collaboration avec les milieux de l'orientation professionnelle, la CRS a réalisé une série de diapositives sonorisées donnant une image réelle de l'activité de l'infirmière HMP.*





*Les cantons ont demandé à la CRS de réglementer la profession des techniciennes en salle d'opération qui, précédemment, ne pouvait être exercée que par des infirmières diplômées ayant suivi une formation complémentaire. La technicienne en salle d'opération est formée en l'espace de trois ans. En collaboration avec des spécialistes, la CRS met actuellement au point les directives de formation.*

formés à cette activité – ont assisté à 592 journées d'exams et 25 ont effectué 117 visites d'écoles.

La Commission de la formation professionnelle confirme la reconnaissance accordée à une école, sur la base des propositions des sous-commissions qui s'occupent séparément de chaque catégorie professionnelle. En 1983, cette procédure a touché 22 écoles. Une école, dont le programme ne correspondait pas aux exigences des directives, s'est vue menacée du retrait de la reconnaissance de la CRS. Quatre écoles – et leur programme de formation – ont été reconnues pour la première fois par le Comité central, sur proposition de la Commission de la formation professionnelle.

La réglementation et la surveillance de la formation visent en fait à améliorer toujours davantage la qualité des soins aux patients. Dans cette optique,

la CRS s'efforce constamment d'indiquer aux écoles les moyens qui leur permettront d'atteindre la qualité de formation recherchée.

«Encourager» la formation signifie également assurer la relève. Une information continue sur les professions de la santé est donc primordiale. Pour susciter l'intérêt de la jeune génération à l'égard des professions au service du malade, la CRS a réalisé des séries de diapositives sonorisées, publié des dépliants et, pour la première fois, un bulletin d'information paru sous le titre «Choisir ton métier – Aider, est-ce ma voie?» Les bureaux régionaux d'information sur les professions de la santé, qui dépendent des sections Croix-Rouge, sont appelés à répondre à des demandes de plus en plus nombreuses. Le camp d'information sur les professions soignantes, organisé l'été dernier pour la 15<sup>e</sup> fois,

a connu un succès grandissant. Les deux centres de formation (Zurich et Lausanne) de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la CRS ont à nouveau mis sur pied de nombreux cours et sessions. Notre pays souffre toujours d'une grave pénurie de cadres infirmiers compétents, alors même que depuis trente ans, ces deux centres offrent des possibilités de formation pour infirmiers/ères-chefs, pour infirmiers/ères-chefs d'unités de soins et pour infirmiers/ères enseignants. A titre d'innovation, le centre de Zurich a introduit un cours de formation d'appui pour les futurs enseignants et un cours post-diplôme en soins infirmiers.

## Service de transfusion de sang

### Les deux «piliers» de l'approvisionnement en sang de notre pays.

Une tâche très importante de la CRS, qui s'est largement développée depuis la Seconde Guerre mondiale, parallèlement aux progrès de la médecine, consiste à fournir aux hôpitaux et aux médecins du pays le sang et les produits sanguins dont ils ont besoin. Cette tâche est assumée par les centres de transfusion régionaux et locaux des sections Croix-Rouge et par le Laboratoire central du service de transfusion de sang à Berne. Les premiers fournissent en premier lieu aux usagers de leur région des produits instables (de courte durée de conservation), tels le sang frais, les concentrés d'érythrocytes, les sédiments thrombozytères. Le Laboratoire central produit à une grande échelle des produits stables (pouvant être conservés) comme l'albumine, les facteurs anti-coagulants, la gammaglobuline.

En 1983, le Service de transfusion de sang de la CRS a enregistré à l'échelle nationale 617821 dons de sang, dont 372628 prélevés dans les centres régionaux et les hôpitaux et 245195 par le Laboratoire central. Si les centres de transfusion régionaux et le Laboratoire central sont les piliers de l'édifice, les milliers de donateurs de sang volontaires en sont la base effective! Le 25 mai 1983, 12 sections Croix-Rouge – auxquelles deux autres sont venues s'ajouter par la suite – ont créé «l'Association des centres de transfusion de sang» qui a pour objectif d'instaurer entre les deux «piliers» un développement symétrique qui permettra d'améliorer et de simplifier l'organisation.

A l'heure où les produits sanguins sont, à l'instar des médicaments, de plus en plus réglementés par des prescriptions officielles et standardisées, dans le cadre d'échanges internationaux de plus en plus nombreux, le contrôle de la qualité exercé au Laboratoire central et dans l'ensemble du Service de transfusion de sang revêt

une importance toujours plus grande. L'identification des donateurs dont le sang est fractionné, introduite en cours d'année à l'instigation de l'Office fédéral de l'hygiène publique, per-

met de déterminer immédiatement et pour chaque produit, le don de sang ayant servi à sa préparation. Grâce à cette mesure préconisée en raison du «Sida», une nouvelle maladie transmissible vraisemblablement par le sang, il est possible de déterminer l'origine de chacun des dons utilisés dans de grands pools pouvant contenir jusqu'à 10000 conserves de sang et de retrouver au besoin le donneur recherché.



*Prise de sang collective par une équipe mobile.*

*Un de nos laboratoires de contrôle à l'œuvre.*



## Santé et affaires sociales

### **Tâches principales: les cours de santé, les assistants bénévoles Croix-Rouge, les réfugiés.**

La promotion des soins de santé primaire figure au nombre des principales tâches et préoccupations de la CRS. C'est dire l'importance que revêt dans ce contexte la diffusion de cours de santé Croix-Rouge, organisés dans toute la Suisse à l'intention de la population: «Soigner chez soi», «Pédiatrise», «Baby-sitting» et «Vieillir en bonne santé». Tout en fournissant à ceux et celles qui les suivent des informations sur la manière de vivre sainement, ils visent aussi à accroître le sens des responsabilités de chacun face à lui-même et aux autres. Ils représentent également une contribution tangible aux efforts fournis en vue de soigner et de maintenir à domicile des patients chroniques, des personnes âgées et des handicapés pour lesquels une hospitalisation n'est pas indispensable. Le nombre des cours donnés en 1983 est en augmentation par rapport à l'année précédente et a réuni 13800 participants. A ce chiffre viennent s'ajouter les 1147 femmes qui ont suivi le nouveau cours «Pour la préparation aux soins de base» qui suscite un très grand intérêt. De nom-

breux homes pour personnes âgées ainsi que des établissements médico-sociaux ou autres institutions demandent à leur personnel soignant non professionnel de suivre ce cours Croix-Rouge.

L'activité des volontaires représente également un domaine important. La plupart des prestations «sociales» que fournit la CRS ont lieu par le biais des volontaires qui se tiennent à la disposition de ses sections régionales et locales. Plus de 6300 hommes et femmes sont actuellement affectés à différents services: visites à des personnes isolées ou malades, transports automobiles, coups de main dans les centres d'ergothérapie, accueil et assistance aux réfugiés, vestiaires. Des auxiliaires bénévoles Croix-Rouge contribuent aussi à l'organisation des excursions effectuées avec les trois autocars pour handicapés de la CRS qui, l'an dernier, ont transporté 7358 passagers. L'aide apportée aux réfugiés accueillis en Suisse met la CRS à forte contribution. A la demande de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, elle a entre autres mis au point un projet, intitulé «PSIND», qui consiste à améliorer l'assistance dont des réfugiés indochinois bénéficieront sur le plan social et psychique. 5600 demandes d'asile,

concernant 7200 personnes, ont été présentées en Suisse en 1983. Alors que les institutions d'entraide sont responsables de l'assistance des réfugiés reconnus comme tels, l'assistance des requérants d'asile est l'affaire des cantons et des communes. Mais ces autorités n'étant souvent pas en mesure d'assurer l'hébergement de tous les demandeurs d'asile, dont la charge leur incombe, les institutions d'entraide sont appelées à participer, dans une mesure toujours plus grande, à l'assistance de requérants d'asile. Les sections Croix-Rouge de Lausanne et de Berne-Mittelland gèrent chacune deux centres d'hébergement provisoire et la section de Fribourg de la CRS assiste la totalité des requérants d'asile accueillis dans le canton de Fribourg.

Grâce aux contributions provenant des parrainages «Familles et personnes seules en Suisse», les services sociaux de la CRS ont pu répondre l'an dernier de manière positive à 370 requêtes en fournissant des lits, de la literie, des meubles, des vêtements et des chaussures. Ils ont par ailleurs donné suite à 112 demandes provenant de l'étranger et concernant pour la plupart l'obtention de médicaments.

*Les autocars pour handicapés de la CRS sont munis d'un élévateur facilitant le transbordement des fauteuils roulants dans lesquels les passagers peuvent demeurer assis.*

*L'ergothérapie stimule de façon systématique les fonctions physiques et psychiques de malades et de handicapés.*

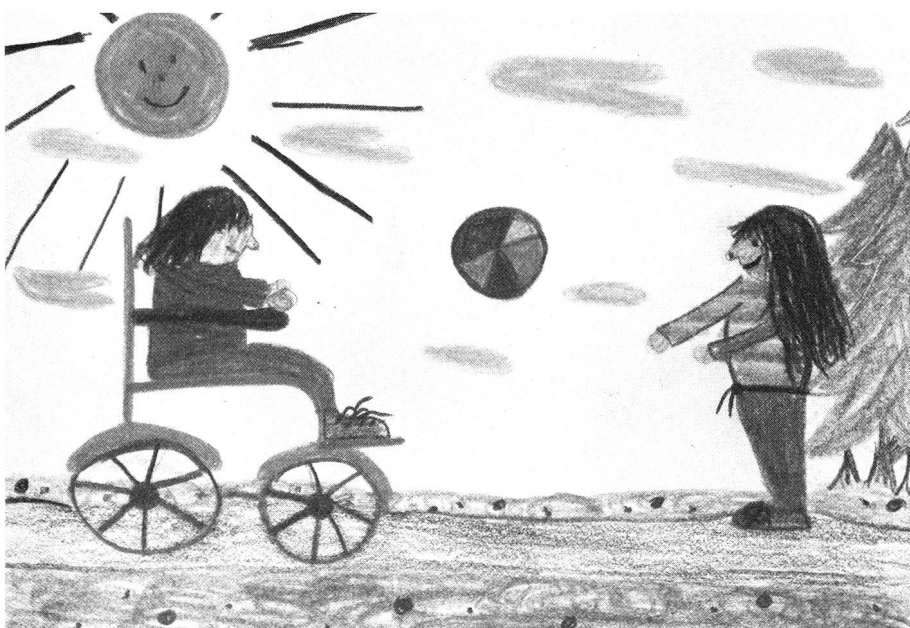




*Des réfugiés polonais suivent un cours de langue.*

## Croix-Rouge Jeunesse

**Sous le signe de l'amitié  
et de la coopération.**



Pour la première fois, un stage européen de formation de responsables locaux et régionaux de la Croix-Rouge Jeunesse s'est déroulé au mois de juillet 1983 à la Casa Henry-Dunant, à Varazze (Italie). Ce stage, auquel ont participé des représentants de 12 pays européens, a comporté deux sessions de dix jours qui se déroulèrent parallèlement à un «Camp d'Amitié» pour jeunes handicapés, qui joue le rôle de «classe d'application» pour la pratique de certains cours de formation. Deux autres «Camps d'Amitié», organisés en collaboration avec Pro Infirmis à l'intention de jeunes handicapés romands, ont eu lieu au mois d'août, alors que les Tessinois ont été conviés à participer à un camp itinérant.

51 cours de jeunes sauveteurs ayant réuni 865 participants ont été mis sur pied en Suisse romande, en collaboration avec la Société suisse de sauvetage (SSS).

Un concours de dessin destiné aux enfants, lancé à l'échelle nationale sous le couvert de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et de l'Organisation mondiale de la santé, a connu un succès fort réjouissant. Les dossiers reçus font actuellement l'objet d'une appréciation.

## Opérations de secours

### Solidarité envers les victimes de catastrophes naturelles ou d'autres états d'urgence et coopération au développement.

Les opérations de secours menées à l'étranger figurent au nombre des tâches traditionnelles de la Croix-Rouge, car elles visent à apporter une aide vitale élémentaire aux plus démunis. La Croix-Rouge suisse intervient dans des situations d'urgence créées par la guerre, la persécution, le sous-développement, la famine et les catastrophes de tout genre. En 1983, la Croix-Rouge suisse a une fois de plus été appelée à apporter son aide dans toutes les régions du monde.

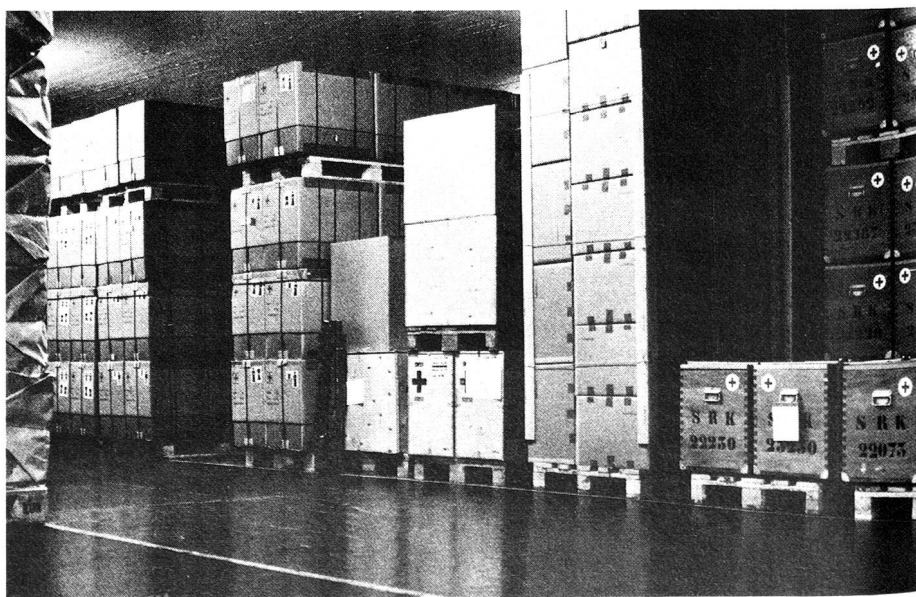
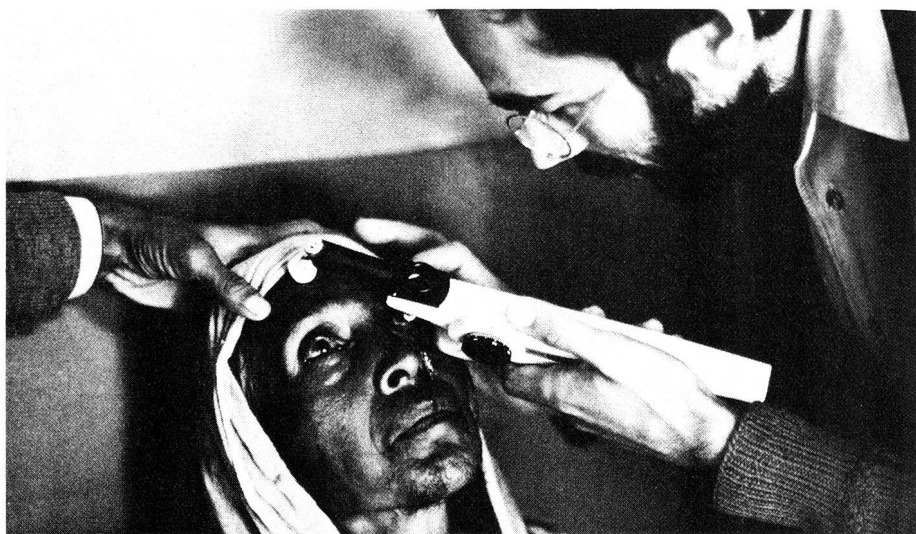
L'activité que déploie la CRS dans le cadre de ses opérations de secours porte, d'une part, sur la fourniture de secours d'urgence, et d'autre part sur une aide constructive à long terme. Certaines de ses interventions font partie de la coopération au développement de caractère médical, d'autres de l'aide à la reconstruction consécutive à des conflits armés et à des catastrophes naturelles.

L'an dernier, la Centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse, à Wabern près de Berne, a expédié 1770 tonnes de secours divers (vivres, médicaments, tentes, couvertures et vêtements), d'une valeur totale de 6,1 millions de francs. 70 pays au total ont bénéficié de ses envois ou d'autres livraisons effectuées directement par les fournisseurs ou par l'intermédiaire de la Ligue des Sociétés de la CR ou du CICR. 70 délégués se trouvaient en mission.

▲▲  
*Programme ophtalmologique au Népal.*

▲  
*Programme médical de base au Soudan: la moitié des patients sont des enfants. Des contrôles de poids réguliers et des vaccinations font partie de l'activité de routine.*

► *La centrale du matériel à Berne est prête à envoyer d'urgence du matériel dans les zones sinistrées.*



## Service de la Croix-Rouge

### Le SCR se prépare en vue d'exploiter des hôpitaux de base.

En cours d'année, 148 femmes – en majorité des infirmières et des éclairceuses – nouvellement recrutées, sont venues grossir les effectifs du Service de la Croix-Rouge qui, à fin 1983, s'élevaient, y compris la réserve, à 4042 femmes. Ce chiffre est loin de correspondre à celui de l'effectif réglementaire et l'on recherche actuellement les raisons de l'insuffisance du recrutement.

Quelques innovations ont été introduites dans le domaine de l'organisation. Ainsi, la nomination d'un chef de détachement en qualité de premier chef du Service de la Croix-Rouge, la formation des chefs du service des soins de la Croix-Rouge dont le rôle consistera à diriger les services de soins dans les hôpitaux militaires de base et la mise sur pied d'un cours

d'introduction de deux semaines à l'intention des membres du Service de la Croix-Rouge nouvellement recrutés.

Un premier cours de ce type, qui a réuni 94 participantes, s'est déroulé à Moudon.

Des membres du SCR, responsables du service des soins, ont participé en été au Camp de vacances pour invalides de Melchtal, organisé par le rgt hôp II et désormais passé au rang des traditions.

Des SCR ont également assuré l'instruction en matière de soins de futurs soldats d'hôpital tandis que d'autres spécialistes ont été chargés de l'exploitation de deux stations de dépestage.

Trois pharmaciennes, trois assistantes en pharmacie et une femme médecin de la Croix-Rouge ont par ailleurs pris part aux cours de cadres de l'Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée.



*La défense générale concerne toutes les femmes. Elles ont actuellement le choix entre le Service de la Croix-Rouge, le Service féminin de l'armée et la protection civile.*



Photo Christoph Lehmann

De plus amples informations dans le rapport annuel d'activité

Ce tour d'horizon ne donne bien entendu qu'un aperçu incomplet des activités de la Croix-Rouge suisse. Toute personne intéressée peut obtenir gratuitement le rapport annuel d'activité de la CRS – qui contient également les comptes de l'institution – disponible dès le mois de juillet 1983. (Bulletin de commande en page 3)